



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat général**  
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne  
Tél. 021 806 32 90 - [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'UDC S'INQUIÈTE DES DÉRIVES DIRIGISTES DU CONSEIL D'ÉTAT EN MATIÈRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Hier, le député de Froideville, Jean-François Thuillard, a déposé une interpellation visant à mettre en lumière le dirigisme du Service cantonal du développement territorial (SDT) qui s'oppose à de nombreuses demandes de permis de construire, ce qui inquiète de nombreuses communes.**

Dans son interpellation, l'UDC dénonce le dirigisme du SDT qui, depuis janvier 2016, s'est opposé à près de 50 demandes. L'action des autorités communales est ainsi gravement handicapée de manière arbitraire sur plusieurs années car, en l'absence d'un Plan général d'affectation (PGA) approuvé, plus ou alors peu de constructions sont autorisées dans la commune concernée.

Par son interpellation, Jean-François Thuillard vise à clarifier le comportement du SDT dans l'application des directives du Conseil d'Etat et de rétablir dès que possible une pratique adaptée et respectueuse de l'autonomie des communes.

Egalement sous traitement hier au Grand Conseil, le groupe UDC tient à rappeler qu'il apporte, à l'unanimité, son soutien à la résolution « Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse » qui vise à garantir le maintien du savoir-faire en matière de recherche agronomique sur le sol vaudois, sur le site de Changins.

Enfin, l'UDC dénonce le parasitisme politique dont se rendent coupables Les Verts en ayant décidé d'interpeller le Conseil d'Etat suite à la décision des autorités de Noville d'avoir interdit la tenue d'une marche protestataire sur son territoire.

En effet, un petit groupe d'activistes, motivés par des questions d'ordre écologique, avait souhaité pouvoir défiler de Villeneuve à Noville, par les routes cantonales, le dimanche de l'Ascension alors que cet axe est fréquenté par plus de 22'000 véhicules/jour. Suite au préavis négatif de la gendarmerie, et par principe de précaution, la Municipalité de Noville a décidé de privilégier la sécurité et n'a pas délivré l'autorisation bruyamment réclamée. Il convient de regretter cette agitation, motivée par le besoin de reconnaissance médiatique d'un mouvement en mal de publicité.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 4 mai 2016

### **Contacts :**

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29  
Philippe Jobin, député, chef de groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89  
Jean-François Thuillard, député, 079 689 78 83  
Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville, 079 763 07 08  
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64